



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2022/2082

Attribution d'une subvention de 5 000 euros à l'association La Gauloise de Vaise - Lyon 9e pour l'organisation du 8e tournoi international d'haltérophilie féminin de Lyon

Direction des Sports

Rapporteur : Mme NUBLAT-FAURE Julie

SEANCE DU 10 NOVEMBRE 2022

LISTE DES DELIBERATIONS AFFICHEE LE : 16 NOVEMBRE 2022

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 3 NOVEMBRE 2022

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

DELIBERATION PUBLIEE LE : 17 NOVEMBRE 2022

PRESIDENT : M. DOUCET Grégory

SECRETARE ELU : Mme ZDOROVZOFF Sonia

PRESENTS : Mme PERRIN, M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGÉY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVZOFF, M. CHEVALIER, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVALE, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme GEORGEL, M. KIMELFELD, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, Mme BACHA-HIMEUR, M. SECHERESSE

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme VIDAL (pouvoir à Mme DUBOT), Mme DELAUNAY (pouvoir à M. REVEL), Mme FRÉRY (pouvoir à Mme ZDOROVZOFF), M. COLLOMB (pouvoir à M. CUCHERAT), Mme GAILLIOUT (pouvoir à M. KEPENEKIAN), Mme FERRARI (pouvoir à M. KIMELFELD)

ABSENTS NON EXCUSES :

2022/2082 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE 5 000 EUROS A
L'ASSOCIATION LA GAULOISE DE VAISE - LYON 9E
POUR L'ORGANISATION DU 8E TOURNOI
INTERNATIONAL D'HALTEROPHILIE FEMININ DE LYON
(DIRECTION DES SPORTS)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 17 octobre 2022 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Fondée en 1893, l'association La Gauloise de Vaise dont le siège social est situé 108 rue Pierre Audry à Lyon 9^e, a pour objet la pratique de la musculation, du fitness et de l'haltérophilie, de loisir et en compétition. Le club compte une quarantaine d'adhérent-e-s, parmi lesquel-les des athlètes femmes et hommes de niveau national et international, ainsi qu'une équipe masculine qui évolue en division nationale.

L'association propose par ailleurs des cours individuels et collectifs dans le cadre d'une section dédiée au sport sur ordonnance.

Les 11 et 12 février 2023, l'association La Gauloise de Vaise organisera la 8^e édition du tournoi international d'haltérophilie féminin de Lyon au gymnase Favier et à la salle Schonberg à Lyon 9^e. Cette 8^e édition sera également l'occasion de célébrer le 130^e anniversaire du club.

Seule compétition en France exclusivement réservée aux femmes, cet évènement mobilisera une soixantaine d'athlètes féminines issues de clubs implantés en France et à l'étranger (Italie, Liban, Suisse, etc.). Elles s'affronteront au cours de plus de 10 matchs sur les deux disciplines olympiques : l'arraché et l'épaulé jeté. Un match exceptionnel permettra aux jeunes haltérophiles venues des clubs de la région Auvergne-Rhône-Alpes de se mesurer aux sportives élites internationales. Des animations seront proposées au public en parallèle des compétitions pour mieux faire connaître la discipline. Ce tournoi unique sera l'occasion de mettre en avant la pratique féminine de l'haltérophilie à 2 ans des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris.

Le budget prévisionnel pour l'organisation de ce 8^e tournoi s'élève à 15 600 euros, contre 8 500 euros pour la précédente édition organisée les 19 et 20 février 2022. Cette augmentation est liée à la hausse du nombre d'athlètes accueillies et des frais liés à leur accueil.

L'association La Gauloise de Vaise a sollicité la Ville de Lyon pour l'octroi d'une aide financière municipale de 5 000 euros.

Pour mémoire, l'association La Gauloise de Vaise a bénéficié d'une subvention de fonctionnement de 2 500 euros pour la saison sportive 2021/2022, par délibération n° 2022/1470 du Conseil municipal de 27 janvier 2022.

En raison de l'intérêt que présente cette manifestation pour le sport féminin lyonnais et de l'augmentation du budget prévisionnel de l'opération, il est proposé qu'une subvention d'un montant de 5 000 euros soit allouée à l'association La Gauloise de Vaise.

Vu la délibération du Conseil municipal n° 2022/1470 du 27 janvier 2022 ;

Vu l'avis du Conseil du 9^e arrondissement ;

Oùï l'avis de la commission Petite enfance - Education - Sports - Jeunesse - Vie associative ;

DELIBERE

- 1- Une subvention de 5 000 euros est allouée à l'association La Gauloise de Vaise pour l'organisation de la 8^e édition du tournoi d'haltérophilie féminin de Lyon les 11 et 12 février 2023 au gymnase Favier et à la salle Schonberg à Lyon 9^e.
- 2- La dépense correspondante sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2022, ligne de crédit 42013, nature 65748, fonction 326, programme SPANIAMAT, opération SPMA6574.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Le Maire,

Grégory DOUCET